

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 19

Artikel: Pour avoir la communication
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217201>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

France septentrionale, les troubadours étaient les poètes de la France méridionale. Ces derniers ont surtout composé des chants lyriques.

Tous ces bardes chantaient en général eux-mêmes leurs vers devant le seigneur et la châtelaine en s'accompagnant d'une vielle; après, ils racontaient ce qu'ils avaient vu et entendu dans leurs voyages.

Pendant ce temps, le jongleur qui accompagnait le trouvère amusait le peuple sur la place du village en lui chantant surtout des chansons très épées. Ces chansons, après le départ du jongleur, le peuple les répétait, les transformait ou les complétait, à la rigueur, et ce sont ces rapsodies qui sont les chansons vraiment populaires de l'époque.

A chaque événement important de l'histoire française se rattachent un ou plusieurs refrains, les rois sont aussi souvent chansonnés. La bataille de Marignan, gagnée par François 1^{er} (1515) a été chantée par plus d'un poète. En voici une :

« Le roi s'en va delà les monts (bis)

Il meura force piétons,

Ils iront à grant peine,

L'alaine, l'alaine, me faut l'alaine. »

elle se termine ainsi :

« Celuy qui fist ceste chanson (bis)

Ce fut un gentil compagnon

Vestu de laine

L'alaine, l'alaine, m'y fault l'alaine. »

La bataille de Pavie (1525), perdue par François 1^{er} que les Espagnols firent prisonnier, s'est conservée dans les archives légendaires de la France par cinq ou six pièces de vers, dont la plus connue est :

« Hélas ! la Palice est mort

Il est mort devant Pavie

Hélas ! s'il n'estait pas mort

Il serait encore en vie, etc. »

Au temps des guerres civiles et des guerres religieuses du 16^e siècle, les chansons licencieuses envahissent la cour et la ville, la plupart sont très obscènes. Voici le commencement d'une ritournelle concernant la mort du duc de Guise, tué en 1563 :

« Qui veut ouïr chanson (bis)

C'est le grand duc de Guise

Et bon bon bon bon di dan di dan bon

Qu'est mort et enterré. »

Voici une chanson du temps d'Henri IV :

« Vive Henri IV, vive ce roi vaillant !

Ce diable à quatre

A le triple talent de boire et se battre

Et d'être un vert galant. »

A partir de Louis XIII, les rois, les reines, tous les grands noms de France sont chansonnés. Cette littérature d'égoït continue jusqu'à la Révolution. Tout Seigneur un peu huppé possédait un recueil de chansons de l'époque et surtout celles le concernant.

La mort de Richelieu (1642) fit éclore bien des couplets. Mazarin qui lui succéda en 1648, vit alors une véritable inondation de « Mazarinades ». Mazarin était étranger, parlait mal le français, mais voulait cependant le bien de la France. Il prélevait de lourds impôts et le peuple se vengeait en composant des couplets, par exemple :

« Il faut chasser le Mazarin

Qui vole tout l'or de la France

Qu'il retourne delà Turin

Pour être plus en assurance.

Il faut chasser le Mazarin

Qui vole tout l'or de la France. » (A suivre)

Pour avoir la communication. — M. X. tentait d'obtenir une communication urgente, et surprenait une conversation des plus intéressantes entre la téléphoniste et une de ses amies.

— Je viens de mettre sur le feu un beau petit morceau de faux-filet, disait cette dernière... Je voudrais bien que tu puisses venir dîner avec moi.

Comme il semblait impossible de détourner l'attention de la préposée, X accrocha son récepteur. Il fit trois nouvelles tentatives sans plus de succès, puis, agacé, usa enfin d'un grand moyen.

— Mademoiselle ! cria-t-il d'une voix de stentor, je sens votre rôti qui brûle.

Un cri d'horreur accueillit cette réflexion, et l'abonnée, roublard, put enfin obtenir le numéro qu'il désirait.



LE NOUVEAU DIRECTEUR

Nouvelle villageoise.

Depuis six mois qu'il était instituteur à Biollens, Pierre Dupré n'avait pas eu le temps de songer à la proposition que lui avait faite le Comité de la Société de chant : On le demandait comme directeur... « Oh ! rien ne presse, lui avait-on dit. Quand on aura fini les semaines et que toutes les pommes de terre seront rentrées à la cave, on vous convoquera en même temps que la Société. »

Durant l'été, il avait commencé à apprendre son métier d'instituteur. Bien vite, il s'était rendu compte qu'il n'avait plus, devant lui, un groupe d'élèves choisis à qui l'on donnait une leçon préparée, une semaine durant, en compagnie d'un professeur. Dans sa classe, il y avait des élèves de 7 ans, et il y en avait aussi de 15 ans. Il fallait, avec ces différentes classes d'âge, parcourir tout le programme primaire, aussi avait-il eu beaucoup de peine à établir l'horaire des leçons de manière à ce que personne ne restât inactif.

Lorsque la Commission scolaire l'avait installé, le syndic lui avait dit, en son langage pittoresque :

— Ecoutez, monsieur le régent, chez nous, quand on fait la lessive, il y a des femmes qui dégrossissent, d'autres qui lavent, d'autres qui essagent. Vous, dans votre classe, vous devez, à la fois, dégrossir, laver et essanger.

Puis il avait dû accepter la place de bibliothécaire et celle de dépositaire des fournitures scolaires. Chaque semaine, il devait remonter l'horloge et, le dimanche matin, il s'en allait à l'église remplir les fonctions de chantre. Il montait en chaire pour lire les dix commandements puis, installé près de l'harmonium, il chantait les psaumes et les cantiques suivi de toute l'assemblée.

L'été avait passé; l'automne était venu avec ses brumes, à la date fatidique du 1er novembre, le jeune instituteur avait repris, en compagnie de ses élèves, le long travail interrompu devant les grandes vacances.

Or, un soir, il reçut la visite de Charles Vully, président de la Société de chant. Celui-ci venait l'inviter à diriger la Société. Après diverses objections, après bien des hésitations, Pierre Dupré accepta. Il releva l'abat-jour de sa lampe, posa sa plume et ferma le dernier cahier corrigé. Quand l'horloge au timbre clair laissa tomber, du haut de son petit clocher à la flèche élancée ses huit coups dans la nuit sombre, l'instituteur prit son violon et, suivi de Charles Vully, il descendit à la salle du Conseil général où avait lieu la séance. Pour la première fois de sa vie, il allait diriger une société de chant, aussi ce ne fut pas sans appréhension qu'il franchit le seuil de la salle.

Cette Société, qu'on appelait l'*'Echo du Biollon'*, comptait trente membres, tous de Biollens et tous agriculteurs. Au moment où le nouveau directeur entra, le secrétaire faisait l'appel, mais personne ne prêtait attention. Il y avait là Jules au Sapeur qui racontait une histoire et, quand il avait fini de parler, tous ceux qui l'écoutaient partaient d'un grand éclat de rire. Il y avait Ami au Gros Jules et Henri au Trompette qui jouaient aux cartes en fumant des cigares. Il y avait Paul Clavel, le fils du syndic, en gilet de chasse et en souliers cirés. Il y avait encore le grand Ferdinand, connu dans toute la contrée pour sa belle voix de basse et François-Jacques qui avait perdu un œil en tirant du mortier pendant une fête d'abbaye, et d'autres encore qui allaient et venaient dans le brouhaha général, au milieu de la fumée des cigares, fumée qui s'épaississait autour des lampes.

Pour la circonstance, la plupart de ces jeunes gens s'étaient « changés » comme on dit. Ils avaient ôté leurs habits de travail et leurs socques pour revêtir un broussetout, un gilet de chasse ou

une blouse propre. Quelques-uns étaient chaussés de souliers neufs ou de pantoufles brodées.

L'instituteur accorda son violon et se mit à entendre l'archet de colophane. Alors Charles Vully, le président, reclama le silence. Il présenta à la Société son nouveau directeur, adressa à celui-ci quelques mots de remerciements et la séance commença. D'abord on entendit la lecture du procès-verbal avec sa liste d'absents astreints à payer une amende de qu'on n'encaisse jamais, puis la discussion fut ouverte sur le programme de l'hiver. Le directeur — qui voulait débuter modestement — proposa à la Société de donner un concert au temple. Personne n'osa le contredire, mais tout de suite la discussion devint confuse. Au lieu de donner leur avis, les membres de l'*'Echo du Biollon'* rappelaient des souvenirs comiques, se rapportant aux concerts donnés pendant les hivers précédents. Puis, quand Henri au Trompette eut allumé son troisième cigarette, le président jugea le moment venu de clore la discussion. Il fit voter l'assemblée; tous acceptèrent la proposition du directeur, sauf Paul Clavel qui, ayant souci de la caisse, déclara :

— Eh bien ! vous vous arrangerez pour nous amener du monde, parce qu'il n'y a plus d'argent en caisse. Et vous savez, aussi bien que moi, qu'un concert au temple rapporte peu.

La séance administrative étant terminée, Pierre Dupré invita ses chanteurs à cesser de fumer. Alors on éteignit les cigares, comme à regret; ceux qui n'étaient pas entièrement fumés disparurent dans le fond des poches pour être rallumés plus tard. Quelques jeunes sociétaires, dissimulés par le dos d'un camarade bienveillant, tiraient encore une ou deux bouffées de leur pipe à couvercle, puis pouffaient de rire comme des gamins en classe.

Ensuite vint le classement des voix; travail difficile pour le directeur : tous voulaient faire partie des ténoirs; ils n'étaient, pour la plupart, guère familiarisés avec la clef de fa et redoutaient de se tromper. Quand le classement fut terminé, le directeur fit chanter des gammes puis divers exercices de solfège, après quoi il passa à l'étude d'un chœur: *'Là-bas, là-bas est ma patrie'*, de Plumhof.

Il s'agissait, pour lui, d'apprendre à chanter à trente jeunes gens qui déchiffraient mal, ou même pas du tout. Les premiers ténoirs s'en tiraient encore parce qu'ils avaient avec eux le président, Charles Vully, qui chantait tout ce qu'il voulait. Car, il faut le dire, Charles Vully, en dehors de son domaine, de ses vaches et des denrées de petit blanc qu'il buvait à la pinte, aimait par dessus tout la musique. Il n'y en avait point comme lui pour chanter les romances légères. On racontait que, peu après onze heures du soir, on entendait sa voix dans les cafés. Quand il se trouvait en compagnie de quelques amis, il chantait toute la soirée en mettant la main sur son cœur et en fermant les yeux comme pour mieux nuancer ses mélodies. Aussi était-il tout désigné pour conduire les ténoirs.

(A suivre.) JEAN DES SAPINS.

TOUJOURS LE MEME. — Madame la professeur : — Mais tu ne te rappelles donc pas quand et où et dans quelle direction le vent t'a enlevé ton chapeau ?

Monsieur le professeur : — Non ! je ne l'ai remarqué que lorsque j'ai voulu saluer ces messieurs.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Assemblée générale.

Les sections sont priées d'annoncer au plus tôt les noms de leurs déléguées et leur participation approximative, ceci afin de faciliter l'organisation de la journée du 21 mai.

La quatrième assemblée générale annuelle s'annonce comme très intéressante. Sur le vu de leur costume et sur présentation de leur carte de membre, les